

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud
SÉANCE du 28 MARS 2014

Délibération n° 22-2014

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le programme d'action sociale et culturelle en faveur des personnels pour l'année 2014, et autorise les dépenses correspondantes.

Membres en exercice : 25 membres

Votes : 16

Pour : 16

Contre :

Absentions :

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : cadrage action sociale en faveur des personnels

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 07 avril 2014

Document mis en ligne le : 07 avril 2014